

Situation économique et sanitaire avec la pandémie de coronavirus dans l'Océan Indien au 9 juillet 2021 (n°68)

Madagascar

To 68

MEDICAMENT – Pharmalagasy entend mettre le CVO+ curatif sur le marché

Les chercheurs du Centre national d'application de recherche pharmaceutique (Cnarp) et les responsables de la société Pharmalagasy se disent satisfaits des résultats des essais cliniques qu'ils ont faits sur le CVO+. Ils parlent d'un taux d'efficacité de 87,1% du médicament sur les formes légères et modérées de la Covid-19. Ils disent n'attendre que l'autorisation de mise sur le marché. Des stocks de médicaments sont déjà prêts pour être expédiés dans tout le pays.



tribune.com
MADAGASCAR

Jeudi 8 juillet

Les frontières aériennes malgaches restent fermées

Les frontières aériennes de Madagascar resteront encore fermées. Une décision prise hier en conseil des ministres. « À cause du variant Delta de Covid-19 qui commence à se répandre à travers le monde et pour le pays et les Malgaches, l'entrée des personnes qui veulent se rendre à Madagascar reste encore suspendue », selon le compte-rendu du conseil des ministres.

Les opérateurs touristiques espéraient une reprise progressive avec les campagnes de vaccination. Certains ont perçu une lueur d'espoir quand le premier ministre, Christian Ntsay avait évoqué au mois de juin l'étude d'une éventuelle réouverture des frontières mais cette nouvelle les replonge à nouveau dans le tourment. Ils ne pourront ainsi que miser sur le tourisme local pour les prochaines vacances.

La réouverture des frontières est la solution adéquate pour relancer le tourisme, a avancé la Confédération de Tourisme de Madagascar (CTM) il y a quelques jours. Elle avait proposé un plan de sortie de crise avec une réouverture progressive. 70% des employés dans le secteur tourisme sont vaccinés contre le Covid-19 et sont prêts à reprendre leur travail, avait affirmé la Présidente du Conseil d'Administration de la CTM, Aina Raveloson lors d'un interview dans le journal télévisé de TV Plus.

Mais avec la fragilité du système sanitaire et la vitesse de propagation du variant Delta de la Covid-19 dans le monde, les autorités préfèrent rester prudentes. En tout cas, le conseil des ministres a décidé de renforcer les mesures règlementant l'entrée du territoire. La liste des personnes autorisées reste ainsi le même qu'auparavant à savoir les diplomates, les ambassadeurs, les représentants des organismes internationaux, les fonctionnaires et agents de l'Etat avec un ordre de mission, les experts travaillant avec l'Etat, les sportifs représentant Madagascar et les personnes ayant perdu un membre proche de leur famille.

Il reste à savoir les mesures d'accompagnement que l'Etat compte prendre pour soutenir le secteur touristique à l'agonie depuis presque deux ans. Le secteur tourisme a enregistré un manque à gagner s'élevant à 750 millions d'euros en deux ans de crise sanitaire, selon la toujours la Présidente du CTM.

Une ouverture des frontières de plus en plus lointaine

Le journal des
Archipels
ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT DANS L'OCEAN INDIEN

30 juin 2021



Photo J.Rombi

Fin août ? fin Septembre ? fin octobre ? La Grande Ile n'en finit pas de repousser la date de son ouverture des frontières. Mais notre équipe sur place a pu avoir quelques précisions.

Alors que la Présidence freine des deux pieds l'ouverture du pays par peur de l'arrivée de variants du Covid 19, les opérateurs de tourisme, ministère en tête, plaident pour une ouverture en 3 phases.

D'après notre source, un plan a été proposé au Président Andry Rajoelina avec une ouverture uniquement sur la capitale pour fin août. L'idée étant de relancer les relations d'affaires avec cette ouverture de la capitale. Viendrait ensuite l'île la plus touristique du pays : Nosy Be, qui pourrait recevoir ses premiers touristes fin septembre, avant une ouverture totale du pays fin octobre.

Dans tous les cas, une semaine serait exigée dans un établissement hôtelier désigné, avec test Covid à l'arrivée et au bout des 7 jours passés à l'hôtel.

La balle est donc dans le camp de la Présidence qui doit encore valider ce calendrier.

Il faut dire que l'épidémie a de quoi faire peur à Madagascar. Au delà des chiffres officiels plafonnant à un millier de morts depuis le début de l'épidémie, certains signes ne trompent pas comme l'aménagement de cimetières dans l'urgence, pour cause de taux de mortalité plus élevé que d'habitude. – (Orson Razaka)

**Changement climatique - Grande île, grande famine :
urgence d'un soutien régional**



7 juillet 2021

Plus de 700 000 personnes, dont des enfants, sont affectées par la famine qui ravage le sud de Madagascar.

Des enfants au visage creusé, émacié... au regard vide. Des petits décharnés par manque de nourriture. À Madagascar, où la famine fait des ravages, ces scènes de désolation brisent le cœur. Pour survivre, des habitants n'ont d'autre choix que de manger des criquets ou encore de la boue. La situation, provoquée par plusieurs années de sécheresse, est insoutenable, déplore David Beasley, le directeur général du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, qui s'est rendu sur place. Des petits en bas âge meurent sous nos yeux, soutient-il. La Grande île souffre d'un manque d'aide humanitaire en raison du confinement lié au Covid-19, notamment. Le monde, en particulier les pays industrialisés, a l'obligation morale d'aider ces personnes qui paient le prix du réchauffement climatique, souligne le patron du PAM. Mais qu'en est-il des États membres de la Commission de l'océan Indien (COI) ? Avec l'Union européenne, la COI dit mettre en œuvre un programme régional de sécurité alimentaire avec l'accent sur la nutrition des enfants de 0 à 5 ans et sur la santé maternelle.

Aggravation de la famine à Madagascar : Vers l'urgence d'un soutien régional

Premier pays à souffrir de la famine en raison du réchauffement climatique selon l'ONU, la Grande île est en crise. Quel est l'impact de ce fléau aux conséquences internationales ? Maurice et les îles avoisinantes sont-elles solidaires ? Face à la détresse de milliers de Malgaches, la faim justifie le déploiement des moyens. Tour d'horizon.

Criquets, boue et feuilles de cactus : c'est ce que les Malgaches doivent ingurgiter pour survivre, indique une récente dépêche de l'Agence France-Presse (AFP). Précédemment, Gail Borgia, une journaliste malgache, a mis en images le calvaire d'une famille contrainte de se nourrir de peau de zébu. Une vidéo, reprise par des médias internationaux, qui a causé émoi, effroi et polémique. Ainsi, dans le sud de Madagascar, la famine fait rage et ne cesse de s'aggraver. La faute au réchauffement climatique et à plusieurs années de sécheresse, a indiqué David Beasley, directeur général du Programme alimentaire mondial (PAM), lors d'une récente visite. Une réalité affligeante de la Grande île à genoux, qui reflète les images d'un film d'horreur, a-t-il déclaré aux médias.

« Le PAM a constaté que la situation perdure dans le sud de Madagascar, notamment à cause de la sécheresse et de l'absence d'infrastructures nécessaires comme l'irrigation, entre autres », explique Françoise Labelle, ambassadrice de Maurice à Madagascar. Elle estime que plus de 700 000 personnes sont impactées par la famine. « Ce problème s'aggrave. Les gens en souffrent encore plus depuis l'an dernier », constate-t-elle. Mais au-delà des frontières malgaches, ce phénomène entraîne de lourdes conséquences régionales et mondiales. Lesquelles ? « Ce que vit Madagascar est une crise sans précédent d'insécurité alimentaire aigüe. Si nous ne prenons pas cela au sérieux, nous risquons de payer le prix fort dans les prochains mois en termes de production et d'importation alimentaires », observe Alain Laridon, ancien ambassadeur en Afrique australe.

Unités de transformation - Selon Bhavish Jugurnath, expert-comptable et économiste, le sud de Madagascar vit sa pire sécheresse depuis 40 ans. « Si une assistance n'est pas apportée d'urgence, il y a un risque que la famine se propage, mettant en péril la vie d'un million de personnes. Rappelons qu'il y a déjà 70 000 enfants victimes de malnutrition. Ces chiffres alarmants augmentent quotidiennement. » Ce phénomène a un impact sur Maurice, qui importait divers produits, dont le thé, le café, des épices, entre autres, d'une valeur de 43,54 millions USD de la Grande île en 2019, selon les données des Nations unies (ONU). Évidemment, la famine qui y sévit a un impact sur ses opérations, confrontées à un faible approvisionnement à des prix plus élevés. Néanmoins, ces denrées peuvent être importées du Sri Lanka et de l'Inde, ce qui nous sauve de la pénurie, estime Bhavish Jugurnath.

Toutefois, une autre menace plane sur Madagascar, qui s'enlise dans la famine : l'investissement étranger grâce à son positionnement stratégique entre l'Afrique et l'Asie. En dépit de récents conflits dans ce pays, des opportunités d'investissements dans l'agro-business, le tourisme, les infrastructures et la technologie, entre autres, ne manquent pas. Tout comme des hectares de terrains inexploités, une des faiblesses de Maurice. À l'inverse, notre île dispose d'expertise, ce qui manque cruellement à la Grande île.

Qu'en est-il du soutien à Madagascar ? Des initiatives ont été prises par l'ONU, le PAM et des programmes d'aide alimentaire, souligne Françoise Labelle. Qu'en est-il de la coopération régionale ? Et Maurice dans tout ça ? *«En 2020, des associations caritatives de La Réunion ont organisé une levée de fonds pour cette cause. Pour sa part, Maurice a contribué aux fonds de programmes alimentaires mondiaux»*, répond notre interlocutrice. Une contribution de 50 000 dollars, précise-t-elle.

Cela dit, des mesures dans la durée sont plus urgentes. Par exemple, le PAM préconise des unités de transformation. D'ailleurs, le don de Maurice va dans ce sens pour la production de manioc, fruits à pain, entre autres aliments. *«Hélas, dans le sud de Madagascar, pendant la saison, ces produits tombent et se périment. Il y a donc un certain paradoxe dans cette région»*, poursuit-elle. D'ailleurs, depuis 2020, un élan de solidarité s'est tissé avec la mobilisation de nos compatriotes mauriciens et ceux basés à Madagascar.

Que faire davantage à notre niveau ? Françoise Labelle évoque la mise en relation des mouvements locaux aux associations basées à Madagascar. *«Quand nous voulons aider, il faut nous assurer que ce que nous offrons va directement aux bénéficiaires»*, souligne-t-elle. De son côté, Alain Laridon est en faveur du soutien d'agronomes mauriciens à Madagascar. *«On pourrait apporter notre savoir-faire. Notre intelligence et notre capital humain sont connus dans la région africaine.»*

L'économiste déplore que les organisations de soutien alimentaire sont limitées à des demi-journées de rationnement et que certains villages en sont privés intégralement. *«C'est là que Maurice peut contribuer par un effort en termes logistiques et humains et pas uniquement d'ordre financier. Cela permettrait d'assurer des approvisionnements réguliers d'aliments en quantité suffisante sur plusieurs mois.»*

Nous avons sollicité le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Vêlayoudom Marimoutou pour une déclaration sur ces enjeux capitaux. Comme il est en mission à La Réunion, son bureau nous a affirmé que *«la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans le sud de Madagascar est un exemple inquiétant de l'impact du dérèglement climatique sur l'agriculture et les systèmes alimentaires»*. Il nous a aussi été précisé que la COI intervient à la demande de ses États membres dans des domaines où il y a un besoin de coopération pour réaliser des objectifs communs et met en œuvre des actions de fond pour permettre aux États membres d'améliorer leur sécurité alimentaire à long terme.

« Avec l'Union européenne, la COI met en œuvre un programme régional de sécurité alimentaire avec un accent sur la nutrition des enfants de 0 à 5 ans et la santé maternelle. Le programme régional de sécurité alimentaire et de nutrition (PRESAN) avec l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole des Nations unies (Fida) doit aussi permettre de renforcer les filières agricoles et de contribuer à un meilleur équilibre nutritionnel des populations», ajoute la COI. En même temps, l'institution soutient ses États membres dans les mécanismes d'adaptation aux effets du changement climatique pour une meilleure prévision météorologique permettant de mieux planifier les cultures et les méthodes agricoles, conclut-elle.

Une vidéo polémique qui secoue - Cette vidéo, devenue virale, montre des enfants assis autour d'une marmite où bout un peu d'eau et des lanières de cuir. Ce sera leur repas. Des mets indigestes mais qui remplissent le ventre de ces enfants. Cette vidéo, réalisée par la journaliste Gail Borgia, correspondante de France24 et de TV5 Monde, à Ambovombe dans le Sud du pays, montre aussi d'autres personnes bouillir de la peau de zébu avec du sel. En tout cas, sa diffusion a même provoqué une polémique dans la Grande Île, où certains ont jugé que cette vidéo a causé du tort au peuple malgache. En revanche, pour d'autres, ce ne sont que des faits réels diffusés pour montrer la sévérité de la kere (famine) et de la malnutrition qui déciment tout un peuple.

Le réchauffement climatique engendre la famine - Dans un communiqué publié sur le site de l'ONU, le directeur général du PAM, David Beasley, demande à la communauté internationale d'apporter une aide aux 41 millions de personnes menacées de famine, notamment en Éthiopie, à Madagascar, au Soudan du Sud et au Yémen. Selon des études faites, cette famine est liée au réchauffement climatique. Il s'est même rendu à Madagascar pour un état des lieux. Et son constat a été sans appel. *«La gravité de la situation a contraint des milliers de personnes à quitter leur domicile à la recherche de nourriture, tandis que celles qui sont restées ont eu recours à des moyens de survie extrêmes, comme la recherche de nourriture sauvage. Cela ressemblait à ce que vous voyez dans un film d'horreur.»*

Ile de la Réunion

14 juillet : la préfecture présente le protocole sanitaire dédié, les défilés interdits



8 juillet 2021

Les défilés ne sont pas autorisés pour le 14 juillet, rappelle en direction des maires, le préfet dans son communiqué ce jeudi 8 juillet.

L'épidémie de la Covid-19 circule activement sur le territoire. Dans ce contexte sanitaire instable et face à l'apparition du variant Delta sur le territoire, Jacques Billant, préfet de La Réunion appelle, ce jeudi 8 juillet, à la plus grande vigilance et à l'application stricte d'un protocole sanitaire dédié à la célébration de la fête nationale du 14 juillet. Les traditionnels défilés ne sont toujours pas autorisés.

Un protocole sanitaire dédié a été décidé en lien avec les maires et les élus pour sécuriser l'organisation de la célébration de la fête nationale et limiter les risques de contamination dans le contexte de circulation active de l'épidémie de Covid-19, affiche la préfecture ce jeudi dans un communiqué : Pour les événements festifs comme les concerts : seules les configurations assises seront autorisées, afin de faciliter la gestion des flux et éviter les regroupements et les attroupements propices à l'apparition de chaîne de contamination

Pour le cérémoniel républicain, les troupes et les participants au dispositif sont autorisées à rester debout. En revanche, le public doit lui être assis. Une jauge de tolérance est acceptée pour le cérémoniel, à savoir 100 spectateurs debout Pour les ERP en plein air comme les stades par exemple : la jauge maximale autorisée correspond à 35 % de la jauge sécurité incendie, dans la limite de 500 invités ou spectateurs. Une distance minimale d'un siège laissé libre entre les personnes ou les groupes de six personnes venant ensemble doit être respectée. A l'intérieur (ERP de type L ou de type X) : la jauge maximale est abaissée à 300 invités ou spectateurs.

En outre, au titre de cette édition 2021, le préfet a tenu à rappeler également à l'ensemble des maires souhaitant organiser des célébrations la nécessité de respecter les mesures suivantes : **Les défilés ne sont pas autorisés.** Les cérémonies civiles et militaires doivent être organisées avec des dispositifs statiques. En effet, la régulation du public et le maintien des gestes barrières n'est pas gérable dans le cadre de défilé. **Le port du masque** est rendu obligatoire pour tout le temps de la cérémonie, quand bien même celle-ci se tient à l'extérieur. **Aucune activité de restauration et de buvette** ne peut se tenir dans les sites des célébrations ou à proximité afin d'éviter les brassages de population et le retrait du masque. **Les bals populaires** ne seront pas autorisés. Pour rappel, les discothèques sont toujours fermées et les pistes de danse ne sont pas autorisées. **Les concerts** peuvent être tenus uniquement au sein des établissements et dans le strict respect des protocoles. Le public doit rester assis. **Les spectacles pyrotechniques** sont interdits sauf les spectacles pyrotechniques « surprises », sans appel au rassemblement de la population et sans médiatisation préalable.



2 juillet 2021

Des opérations de dépistage de proximité vont avoir lieu pour tenter d'enrayer la circulation du variant delta.

La circulation active du variant delta peut remettre en cause le calendrier de désescalade

La circulation locale du variant delta est sans aucun doute déjà bien installée. Une circulation qui annonce très probablement une nouvelle vague qui pourrait provoquer un retour en arrière du calendrier de désescalade."

D'après l'état des connaissances sur la contagiosité du variant delta, il apparaît inéluctable que ce dernier circule activement à La Réunion et supplante les autres types de coronavirus alpha (NDLR l'originel) et beta (NDLR sud africain)." Les mots du microbiologiste Patrick Mavingui sont limpides. Le variant delta (dit indien) est présent sur l'île et se transmet actuellement de manière autochtone.

Un constat qui se base sur le fait que ce variant a été découvert lors d'un échantillonnage aléatoire, sur des personnes déjà porteuses de ce virus depuis plus de 7 jours. Dans l'intervalle, elles ont pu alors contaminer sans le savoir nombre de cas contacts. Les derniers cas identifiés localement qui ne comportent pas tous des liens de proximité entre eux viennent là encore confirmer que de nombreux Réunionnais sont potentiellement porteurs du variant delta.

Une situation qui ne peut qu'aller qu'en se dégradant au fil des jours. *" Ca va prendre de l'ampleur, surtout s'il n'y a pas de vaccination en face. Ce variant s'est déjà installé à La Réunion et une nouvelle vague devrait arriver dans les semaines qui viennent."* Une vague dont on commence à voir les prémices avec une augmentation des cas et du nombre d'hospitalisation qui a déjà commencé. *" Ca peut aller très vite, insiste Patrick Mavingui, qui dirige l'unité de recherche Pimit, car on estime qu'il est 40% plus contagieux que les autres covid."*

Une douche froide préfectorale

Pour tenter d'endiguer cette vague naissante, l'ARS va déployer des opérations de dépistage de proximité dans les hauts de Saint-Paul, à Saint-Leu et à la Chaloupe la semaine prochaine, à proximité des zones où ont été identifiées les premiers porteurs du variant. Dans le même ordre d'idée, le vaccinobus ira dans l'ouest et s'arrêtera le lundi 5 juillet sur le parking du Runmarket à Savannah. Mais, si l'intention est louable, ces mesures semblent insuffisantes pour retenir un phénomène qui devrait selon toute vraisemblance se répandre sur tout le territoire.

Alors qu'un protocole adapté à ce nouveau variant est à l'étude auprès de l'agence de santé et de la préfecture et devrait bientôt être annoncé, c'est bien le spectre d'un retour des mesures de restriction d'ici quelques semaines qui guette les Réunionnais. *" Remettre le couvre-feu n'est pas à exclure, indique le docteur Christine Kowalczyk. Les gens ont envie de se relâcher et pensent qu'ils peuvent reprendre une vie normale mais il ne faut pas se leurrer. La réalité c'est qu'il faut continuer à maintenir les gestes barrières."*

Ceux qui espéraient voir le calendrier de désescalade s'assouplir encore davantage, à commencer par les professionnels du tourisme avec les motifs impérieux, risquent d'être déçus. Car comme le rappelle Christine Kowalczyk, cette désescalade se fait *" sous condition"*. *" Si d'ici trois semaines, en date du 21 juillet, le nombre de cas et d'hospitalisation est reparti durablement à la hausse, la décision prise en préfecture risque bien de faire office de douche froide."*

Vacances : une saison juillet-août qui s'annonce mauvaise pour le secteur de l'hôtellerie



8 juillet 2021



Cette semaine, les grandes vacances ont démarré à La Réunion. Mais avec la crise sanitaire et les voyages restreints aux personnes vaccinées ou ayant un motif impérieux, la saison juillet-août s'annonce mauvaise.

Alors que les **vacances scolaires** démarrent, de nombreux Réunionnais vont rester dans la région pour profiter de leur île. Certains par choix, d'autres ne pouvant voyager en raison de la crise sanitaire. Pour les touristes de passage, cette saison, ils seront également moins nombreux à cause de l'épidémie de coronavirus.

Une saison morose pour les hôtels Dans les **hôtels** de La Réunion, la saison s'annonce peu remplie. Quand on leur demande si de nombreux touristes ont réservé dans leurs établissements, la réponse est sans attente. "Non, très peu. On n'a pas de visibilité", nous explique **Christian Wolff**, président de l'Union des Hôteliers Restaurateurs (UHR). "Les touristes extérieurs sont très peu présents, de l'ordre de 3% du total des réservations des vacances scolaires de juillet-août, (que ce soit en réservation directe ou via des agences de voyages / Tour-opérateurs). Ces derniers n'ont pas pu actionner les ventes suffisamment tôt pour générer des réservations compte tenu des incertitudes réglementaires quant aux conditions de voyages", indique **Nicolas Préaux** du groupe Exsel.

Les Réunionnais seront-ils là ? Pareil pour les Réunionnais, très peu ont réservé. "Des Réunionnais ont réservé mais moins car certains sont rentrés en métropole, à l'inverse des métropolitains qui ne sont pas venus."

Pour le groupe **Exsel**, "oui, ce sont très majoritairement les Réunionnais qui réservent dans les hôtels. Ils ont assez peu anticipé leurs réservations. Une meilleure dynamique s'est mise en route depuis la semaine dernière pour les vacances de juillet août". Une saison qui s'annonce très mauvaise Pour ces professionnels de l'hôtellerie et du tourisme donc, la saison juillet-août s'annonce mauvaise. "Elle ne sera pas bonne, occupation en-dessous de nos prévisions et prix moyen de vente en baisse", nous dit le président de l'**UHR**. "Si les conditions d'accès aux services des hôtels restent les mêmes pour les clients, nous pensons faire un peu mieux que 2020 mais environ 15 points sous les normales saisonnières." Une saison qui reste dans la continuité de cette année, très faible pour les professionnels. "Les mois de fermeture passés sont irrécupérables même si les pouvoirs publics ont beaucoup accompagné notre secteur d'activité."



4 juillet 2021



Transport : le téléphérique prend de la hauteur à Saint-Denis

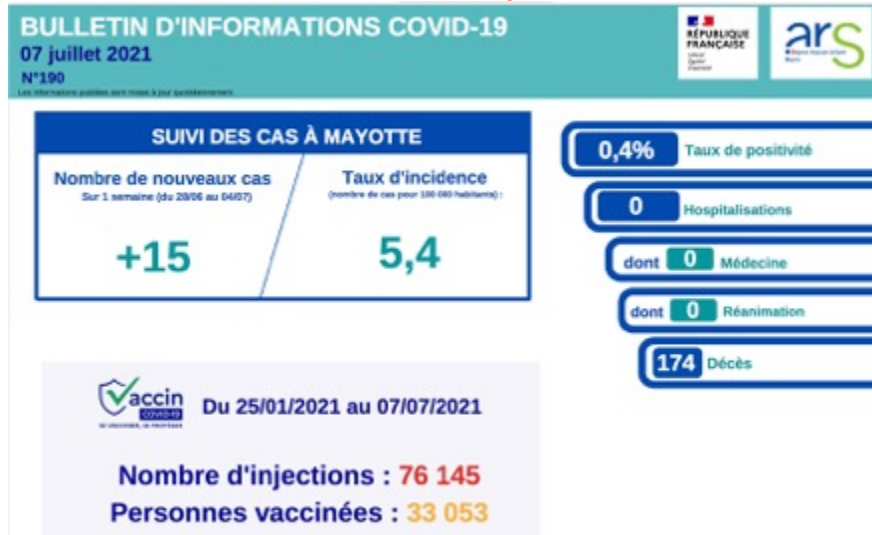
Le premier déroulage des câbles du Téléphérique Chaudron/ Moufia/Bois de Nèfles s'est déroulé ce samedi 3 juillet en présence de Maurice Gironcel, Président de la Cinor, et Ericka Bareigts, Maire de Saint-Denis. Cette opération de déroulage par dispositif drone (Navy 4 de 26 kg), une première à La Réunion, s'est révélée un succès.

Éléments emblématiques de ce moyen de transport, les câbles sont les derniers équipements à être installés au terme de la réalisation de l'ensemble des aménagements terrestres structurants. En effet, sans les pylônes solidement érigés sur leur massif de béton, sans les gares construites aux endroits les plus stratégiques, les câbles ne pourraient être déroulés. Ce samedi 3 juillet, 2 des 4 vols par dispositif drone ont été organisés pour le déroulage des câbles sur la boucle de câble Moufia/Bois de Nèfles, Un vol au-dessus de l'IRSAM (G3 gare de Moufia-P17) et un deuxième au-dessus de la résidence Pierre et Sable (P17-G4 gare de Bancoul) ; La durée des vols est d'environ 10 minutes. L'opération, sans drone, s'est poursuivie sur le pylône à l'aval du lycée Nord (G4-P23) et sur celui du Lycée Nord (P23-G5 gare de Bois de Nèfles)

Opérations de déroulage du câble, complexes et délicates Ces opérations, programmées répondent à une multitude de critères et de contraintes techniques et de sécurité. De façon schématique, elles consistent à faire passer le câble tracteur sur ses roulements installés en tête de pylônes que ce soit en ligne ou en gare, puis ensuite en raccorder les extrémités sous forme d'épissure (*). Il n'est pas possible de tirer le câble tracteur lui-même en premier lieu, car celui-ci est lourd. Aussi la Cinor, par le biais de Poma, a-t-elle recours à une technique efficace consistant à mettre en place la 1ère drisse par les airs à l'aide d'un drone télécommandé. Une fois la 1ère drisse de 6mm installée, elle sera utilisée pour en installer d'autres de 10mm puis dérouler les câbles définitifs de l'appareil dont le câble de communication de 18m et le câble porteur tracteur de 46mm des cabines.

Tout au long de l'opération la tension du câble doit être surveillée. Il ne doit pas tomber. Cette surveillance s'effectue à partir du sol. Par la suite, une fois déroulé, le câble porteur tracteur doit être mis à sa tension définitive (environ 30T) et épissuré afin de former les 2 boucles de câble (G1-G3 boucle 1 et G3-G5 boucle 2). Les opérations d'épissure se dérouleront dans un second temps au niveau du P4, mail du Chaudron, pour la 1ère boucle et sous la gare de Bois de Nèfles pour la 2ème. Cette étape des travaux, entamés en janvier 2020, boucle ainsi la phase travaux. Elle sera suivie de la phase d'essais, de septembre à novembre avec l'installation des cabines, avant la mise en service du téléphérique prévue en décembre de cette année.

Ile de Mayotte



Comment voyager pour les Comores sans test PCR à Mayotte ?



8 juillet 2021

➤ L'INFO KWEZI

Pour voyager vers le Kenya, Madagascar et l'Union des Comores, il est impératif de présenter à l'embarquement un résultat négatif de test RT-PCR effectué dans les 72 heures précédant le départ. Les tests antigéniques ne sont pas acceptés pour voyager à l'international.

Or, à l'heure de la réouverture du ciel comorien au départ de Mayotte, des centaines voire des milliers de personnes souhaitent rentrer aux Comores, chose qu'elles n'avaient pu faire pendant des mois que ce soit par avion ou par bateau.

Mais les problèmes se sont posés. Le premier, le seul centre de dépistage par test PCR du laboratoire privé a été pris d'assaut et la police a même été contrainte d'intervenir. Le laboratoire a donc fermé ses portes et stopper les tests...

Comment faire alors pour se rendre aux Comores ? Il est toujours possible de se faire vacciner mais le cycle complet est beaucoup plus long et les mécontents sont de plus en plus nombreux estimant avoir été oubliés par les autorités sanitaires.

Piste longue : en verra-t-on le bout ? Le "nouveau projet" pour une piste longue présenté hier à la presse ressemble étrangement à l'étude de 2003...Et si on avait perdu 18 ans ?



Hier matin a été présenté à la presse dans les locaux du centre affaires de l'aéroport le document intitulé : « Piste longue : Dossier de présentation 1er volet. Des points clés du projet juillet 2021 » Ceux dont la mémoire ne défaille pas se souviennent sans doute de ce document (certes au tirage très confidentiel) intitulé lui : « Etude des scénarios de réalisation d'une piste longue pour l'aéroport de Mayotte, Phase 1. Octobre 2003 » Etrange similitude non ? Alors autant le dire d'entrée, la conférence de presse d'hier n'a rien annoncé de neuf sous le soleil.

Nous ne voulons pas jouer les Cassandres et sommes des défenseurs acharnés du projet de piste longue pour Mayotte, mais une fois encore, le constat est plutôt amer. La balade continue. Après cette remarquable étude de 2003 menée par ADPI, la DEAL, Sogreah et CETE Méditerranée, voilà qu'on nous ressert du réchauffé ou presque, avec une variante de taille toute- fois : la problématique du volcan et du phénomène de subsidence, qui n'existait pas en 2003. Mais à y regarder de près, ce document de juillet 2021, ressemble fort à son ainé de 18 ans. Rappelons aussi qu'entre temps (en 2011) est passé le grand débat national concernant la piste longue dont les résultats avaient douché froid l'espoir de la population mahoraise, puisque les conclusions parisiennes expliquaient que la piste longue n'était pas une priorité avant...2050 !

Alors pourquoi hier cette présentation officielle d'une équipe com- posée de M. Masson le « Monsieur piste longue » et de Mme Renée Aupetit, qui porte le joli titre de « Garante de la concertation de suivi post débat public » ? Parce que le président Macron en octobre 2019 avait dit publiquement, qu'il voulait que démarrent les travaux de cette piste longue attendue depuis trop longtemps par les Mahorais. Bienvenue chère madame et sur- tout bon courage. Certes, vous connaissez déjà Mayotte pour y avoir travaillé il y a quelques années à la politique de la ville, mais vous êtes présentement installée à la Réunion. Que dit ce document de 20 pages qui a été présenté hier ? Pas grand-chose de plus que celui de 194 pages de 2003...

La seule véritable nouveauté est la mise en place c'est l'ouverture d'une « Maison du Projet » en septembre prochain qui permettra à la population de se tenir informée et de venir y mettre les pieds pour poser des questions et se rendre compte réellement de l'avancée des travaux. Cette « Maison » sera l'un des piliers de la communication mise en place autour de ce projet de piste longue, puisque dès aujourd'hui le site : www.pistelongue-mayotte.fr sera ouvert au public qui pourra y poser des questions, la DGAC s'engageant à répondre à toutes les questions des citoyens intéressés par ce projet.

Alors justement quels sont les travaux déjà en cours outre le « comité de pilotage » qui ne s'est réuni que deux fois depuis sa création en décembre 2019 suite au vœu présidentiel ? L'équipe chargée de ce chantier planche donc sur des problématiques environnementales, mais aussi sur les dimensions de cette piste, sur l'acheminement des centaines de milliers de mètres cubes de cailloux et autres matériaux qui la composeront, mais aussi sur els problèmes sismiques qui agitent l'île depuis mai 2018. Le directeur adjoint en charge de l'ingénierie au service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA) explique dans ce document : « Les études opérationnelles sont en cours d'achèvement. Elles permettent d'optimiser des caractéristiques de la piste (Longueur, largeur) pour chacun des scénarios de projet.

Les investigations géotechniques et géo physiques sur le platier, zone d'implantation de la future piste, sont en cours d'analyse. Les investigations géophysiques et géotechniques des sites potentiels de ressources en matériaux sont en cours d'achèvement. Les études socio-économiques, comprenant notamment la modélisation des trafics aériens viennent de commencer. »

Tout ça c'est bien joli sauf qu'à la lecture de ce document, ça sent le déjà vu voilà sans doute pourquoi la population aura intérêt à être très vigilante et à suivre ce projet de très près. Elle dispose pour cela des outils qui n'existaient pas en 2003 à savoir un site Internet (www.pistelongue-mayotte.fr) et surtout la « Maison du Projet »

Ce qui est certain, c'est que 18 ans ont été perdus avec ce projet et il y a fort à parier que c'eût été pire, si la volonté présidentielle n'avait pas fait son œuvre en octobre 2019. Les optimistes prédisent une piste opérationnelle en 2026. Attendons de voir...

Ile Maurice



D'ici le 15 juillet – La vaccination obligatoire plane sur le personnel navigant de MK



9 juillet 2021



En cas de non-conformité, ces employés pourraient être enlevés du roster sur Rodrigues et interdits par le ministère de la Santé de tout simplement voler

Le personnel d'Air Mauritius, déjà sous les coups de difficultés en série depuis le 22 avril de l'année dernière compte tenu de la mise sous administration volontaire, se retrouve ces jours-ci sous une nouvelle menace. Menace qui était redoutée sous la forme de la vaccination obligatoire, notamment pour les membres du personnel navigant. Et ce, d'ici le 15.

Tout comme la vaccination obligatoire a été imposée au personnel médical, de l'Éducation et même les élèves, âgés de plus de 18 ans, il est un secret de polichinelle que les autorités souhaitent voir les pilotes et le personnel navigant se soumettre à la vaccination afin d'être en phase avec ce que les hôteliers et leur personnel ont consenti pour la réouverture des frontières. C'est-à-dire que tout le personnel travaillant pour les hôtels, de même que leurs familles doivent obligatoirement être vaccinés par les produits qui ne sont pas nécessairement reconnus par les pays des habitants étrangers qui souhaitent voyager vers Maurice à partir du mois de juillet.

Vaccin obligatoire pour Rodrigues

Cette nouvelle a pris forme lorsqu'un des pilotes a demandé à certains de ses confrères s'ils avaient été vaccinés ou pas. Ces pilotes ont du coup été informés que s'ils n'étaient pas vaccinés avant le 15, ils seraient enlevés du Roster car le vaccin sera obligatoire pour voler vers Rodrigues. La nouvelle transmise est que le ministère de la Santé ne va plus permettre aux pilotes qui n'ont pas été vaccinés de piloter les avions de MK à partir du 15.

Les pilotes ont été avertis de cette obligation de vaccination contre le Covid-19 et il est largement compris que ce postulat affectant les pilotes est évidemment étendu aux hôtesses et stewards et d'autres corps de métier associés à l'aviation commerciale. La question qui se pose concerne le reste du personnel d'Air Mauritius : seront-ils aussi contraints à cet exercice où seront obligatoirement réservés aux personnels des avions en vols, pilotes et navigants?

En tout cas, cette obligation vaccinale, alors que des recours contre cette décision ont été logés en Cour suprême, constitue un nouveau pavé sur la piste de décollage de la compagnie aérienne nationale en marge de la réouverture des frontières.



8 juillet 201



Réouverture des frontières - Nettoyage des plages : mobilisation de la grande famille du Tourisme

La grande famille du Tourisme se mobilise pour assainir l'Environnement et déclare la guerre aux déchets. C'est en substance ce qui ressort de la conférence de presse, tenue à Le Suffren Hotel & Marina, hier mercredi 7. En effet, le 10 juillet prochain, le Premier ministre, Pravind Jugnauth, donnera le coup d'envoi d'une campagne de sensibilisation aux effets néfastes des déchets. S'ensuivront plusieurs journées de nettoyage en priorité dans des zones côtières, notamment la plage de Pointe-aux-Piments.

Pour les nombreux acteurs du Tourisme, regroupés autour de cette noble cause, cette initiative aura non seulement un impact positif sur l'Environnement, mais fera également vivre aux prochains visiteurs une bien meilleure expérience de notre pays. Le but ultime pour le secteur du Tourisme, est de faire un geste concret pour une île Maurice plus propre tout en mobilisant la population contre les déchets.

Quatre journées de nettoyage sont à l'ordre du jour : Le 10 juillet 2021 : la région de BalACLava jusqu'à Grand-Baie - Le 29 juillet 2021 : les sites désignés des régions côtières autour de l'île (hors Pointe-aux-Piments à Grand-Baie) et quelques sites touristiques Le 18 septembre 2021 : les sites désignés des régions côtières autour de l'île et 4 îlots (îlot Gabriel, île Plate, îlot Bernache, île aux Bénitiers) - Le 29 octobre 2021 : les sites désignés des régions côtières ainsi que certains sites touristiques.

Compte tenu des restrictions sanitaires, les employés du secteur du Tourisme prendront les devants pour les premières journées, en groupes de 50 au plus. Les villageois, les écoliers et les citoyens pourront également être impliqués, dépendant de l'évolution de la situation sanitaire.

Afin de sensibiliser davantage les citoyens tout comme les utilisateurs des plages et des sites touristiques, des panneaux expliquant l'impact des déchets sur l'Environnement et résumant les bonnes habitudes pour lutter contre les incivilités seront installés sur les sites désignés.

Réouverture des frontières : Emirates annonce déjà ses vols passagers vers Maurice



9 juillet 2021



Dans la perspective de la réouverture des frontières, Emirates annonce déjà qu'elle reprendra ses vols passagers vers Maurice avec deux vols hebdomadaires à partir du 15 juillet. Date qui marque la réouverture de nos frontières aux touristes internationaux.

Les vols d'Emirates vers Maurice seront opérés, les jeudis et samedis. Alors qu'à partir du 15 juillet, cette ligne aérienne sera desservie par un Boeing 777-300ER, à partir du 1er août, elle le sera par l'Airbus A380 d'Emirates.

De ce fait, les voyageurs entièrement vaccinés pourront profiter et se réjouir d'une escapade relaxante, en toute sécurité dans l'un des hôtels approuvés « Covid-19 safe hotels » à l'île Maurice.

Quant au vol Emirates EK 701 au départ de Dubaï à 2h35 et arrivera à Maurice à 9h10, heure locale. Le vol retour opérera les vendredis et dimanches.

Union des Comores

La Gazette
des Comores

5 juillet 2021



Coronavirus : Jusqu'à 28% de vaccinés d'ici fin aout

Dans l'objectif d'accompagner les Comores à endiguer la pandémie de la covid-19, la Chine a octroyé un deuxième lot de 100.000 doses de son vaccin Sinopharm. Ces doses, en plus des 200.000 premières doses achetées par le gouvernement, vont permettre au pays de vacciner jusqu'à 28% de la population d'ici fin aout selon la ministre de la santé.

La Chine réitère son engagement d'accompagner le pays dans la campagne de vaccination contre la Covid-19. Pour la deuxième fois, elle a remis aux autorités comoriennes un second lot de son vaccin Sinopharm dans le but de faire barrière à la Covid-19, qui a coûté la vie à 146 personnes sur les trois îles indépendantes. Arrivé à bord d'Ethiopian Airlines jeudi 1^{er} juillet, ce don de 100.000 doses a été réceptionné par la ministre de la santé Loub Yacouti Athoumani, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Union des Comores, He-yan Jun et le ministre des affaires étrangères Dhoahir Dhoulkamal.

L'ambassadeur de Chine se félicite de cette initiative. « Ces doses vont permettre d'accélérer la campagne de vaccination dans le pays. Et la Chine a pris comme engagement d'accompagner le pays dans cette lourde épreuve. Cela démontre une fois de plus l'amitié qui existe entre nos deux pays », souligne-t-il. Quant à la ministre de la santé Loub Yacouti, elle a salué ce geste. « La Chine nous a témoigné son amitié. Nous avons reçu 100.000 doses de Sinopharm qui nous ont permis de commencer la campagne de vaccination en avril dernier. Aujourd'hui les 100.000 doses supplémentaires vont nous aider à vacciner le maximum de personnes dans cette deuxième phase qui débutera ce 14 juillet », avance-t-elle.

A titre de rappel, pour atteindre l'immunité collective on doit vacciner au moins 60% de la population. Mais le gouvernement a mis la barre trop haute et table sur 80% d'ici la fin de l'année. « Il est vrai que pour atteindre l'immunité collective, il faut vacciner 60%, je pense que d'ici fin août nous atteindrons 28% de la population. Nous sommes également dans le mécanisme de l'initiative Covax, il y a aussi l'aide de nos partenaires à savoir la Banque mondiale. Nous dépasserons largement ce taux », devait assurer la ministre de la santé.

Pénurie alimentaire aux Comores

Le journal des
Archipels
ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT DANS L'OCEAN INDIEN

2 juillet 2021



Vue du port de Moroni (photo J.Rombi)

Les aléas liés aux nouvelles routes des compagnies maritimes, font que les rotations vers l'archipel comorien sont de plus en plus aléatoires. Le port de Moroni en Grande Comore, est en attente du prochain navire de la CMA-CGM, principal fournisseur du pays en produits surgelés qui ne passe plus qu'un fois par mois.

On a là le résultat cruel de décennies de manque d'anticipation : une dépendance quasi exclusive des aides financières des bailleurs de fonds, toujours pour parer au plus pressé. Ces aides sont complétées par la manne financière d'une forte diaspora, essentiellement établie en France (Mayotte, La Réunion et Marseille en Métropole) qui envoie quelques 150 millions d'euros chaque année au pays.

Résultat : aucune industrie de transformation, aucune production agricole vivrière (ou si peu), et une dépendance quasi totale des approvisionnements extérieurs.

C'est depuis l'île d'Anjouan, qui dispose de plus importantes zones de stockage portuaire, que des solutions d'urgence sont trouvées au quotidien.

Ces solutions se nomment "kwassa", du sobriquet qui désigne les pirogues en plastique habituellement dédiées au transport de passagers clandestins vers Mayotte, et qui sont détournées de leurs morbides desseins (les naufrages sont fréquents) pour acheminer des denrées alimentaires surgelées.

Ces denrées ont bien souvent le temps de décongeler pendant la traversée (3 à 5 heures de navigation en plein soleil), avant d'être recongelées à leur arrivée !

Pénurie des denrées de première nécessité : «Trouver les voies et moyens pour ne pas aggraver la crise»



5 juillet 2021

Al-watwan
Le premier journal des Comores

Les pouvoirs publics, le secteur privé et le patronat ont tenu une rencontre samedi, 3 juillet, dernier au ministère de l'Economie. A la suite de cette réunion, les différents intervenants ont déclaré à la presse l'objet de leur entretien.

Les ministres de l'Economie et des Finances, le patronat et l'Union des chambres de commerce ont tenu une réunion ce 3 juillet au ministère de l'Economie afin de trouver les voies et moyens pour ne pas aggraver la crise des denrées alimentaires. Une rencontre qui intervient dans un contexte particulier marqué par la pénurie des produits de première nécessité bat son plein avec une flambée vertigineuse des prix.

Des solutions, il n'en en est pas encore question, mais les acteurs y travaillent. «Avec les membres du gouvernement ici présents, nous avons fait un tour d'horizon des contraintes constatées au niveau mondial contre lesquelles nous n'y pouvons rien mais qui ont néanmoins un impact au niveau national. Par ailleurs, nous avons évoqué les contraintes rencontrées par le secteur privé, lesquelles ont été soulevées bien avant le début de cette crise, avec la rédaction d'un protocole d'accord», devait rapporter la présidente de la Nouvelle Opaco, Sitti Djaouharia Chihabiddine.

Le premier point de ce document signé en août 2020 après des travaux entamés en février de la même année, lequel concernait déjà le coût du fret et le délai de déchargement n'est toujours pas mis en application. La présidente de la Nouvelle Opaco voulait sans doute rappeler que «le secteur privé déjà claudiquant l'année dernière se retrouve amputé de ses deux jambes avec cette conjoncture internationale défavorable», croit savoir un interlocuteur ayant pris part à la réunion de ce samedi.

Conteneurs bloqués à Mtsamdu et à Longoni

Parmi les solutions préconisées par le secteur privé, figure la sécurisation des produits qui doivent être acheminés aux Comores. «Si les armateurs rechignent à venir ici, nous devrions trouver le moyen d'aller récupérer nos marchandises surtout si elles se trouvent non loin de nous», a-t-elle fait valoir. Dans notre édition du 11 juin, le président du Modec, Mourad Bazi avait brandi cette proposition arguant qu'il était urgent pour le pays de se doter d'un porte-conteneur (acquis dans un partenariat public-privé) ne serait-ce que pour la dépendance alimentaire de l'Union des Comores avec l'étranger et la quasi nullité de stock de réserves alimentaires.



Pour comprendre l'urgence d'une telle acquisition, selon différentes sources, il suffirait que l'on se dise que plus de 180 conteneurs à destination de Moroni sont depuis plusieurs semaines au port de Mtsamdu ya Ndzuani en attente d'un transbordement, d'autres se trouvent à Longoni, à Mayotte, ou encore à Mombasa. L'idée semble faire son bout de chemin mais en attendant cette acquisition, selon quelques indiscretions, le secteur privé a aussi plaidé, pour un port de Moroni plus attractif, avec une réduction du temps de transit -3 jours au lieu de 7 voire 20 jours- notamment avec un déchargement plus rapide et l'allègement des frais d'assistance par la Société comorienne des ports «dont le coût s'est multiplié».

Le porte-parole du gouvernement, Houmed M'saidie, prenant la parole à son tour, a notamment argué que «l'Etat ne connaissait pas Cma-Cgm (armateur français de porte-conteneurs), que la responsabilité en ce qui concerne la fourniture des denrées incombait très majoritairement aux importateurs qui mais qu'il était du devoir des pouvoirs publics de les soutenir et d'aplanir du mieux possible, les obstacles».

Un bateau attendu ce lundi à Moroni - Vendredi, lors d'une conférence de presse toujours au sujet de cette crise, il avait jugé utile de rappeler que «l'Etat avait en charge l'importation de deux produits : le riz et les produits pétroliers». En ce qui concerne l'augmentation des tarifs du fret maritime mondial et son impact direct sur l'économie nationale, l'argentier de l'Etat, Saïd Ali Saïd Chayhane a évoqué l'importance des États comme le nôtre de créer les conditions attractives pour les ports au vu de la forte sollicitation des navires en cette période.

«Nous n'avons encore arrêté aucune mesure mais ce que nous constatons et ce que nous constaterons dans un avenir proche nous permettra de prendre les décisions qui s'imposent pour ne pas aggraver une crise qui existe déjà».

Selon certaines informations obtenues ce samedi alors que nous mettions sous presse, un bateau de marchandises devait entrer au port de Moroni, ce dimanche 4 juillet.

Et un autre est attendu pour ce lundi 5 juillet. Lors de la rencontre public-privé de ce 3 juillet, le patronat avait plaidé pour un allègement des coûts des opérations au port. Il avait aussi regretté que Moroni Terminal qui s'occupe de la manutention du port de Moroni ne dispose que d'un chaland, ce qui ralentit fortement le déchargement.

Seychelles

Le FMI accepte d'aider les Seychelles avec un plan de réforme économique de 107 millions de dollars



7 juillet 2021



Liberty House où est situé le ministère des Finances

Fonds monétaire international (**FMI**) a conclu un accord de 107 millions de dollars dans le cadre de la facilité de fonds élargie pour aider à soutenir le programme de **réforme économique** des Seychelles. L'annonce a été faite mercredi lors d'une conférence de presse au cours de laquelle des hauts responsables du gouvernement ont donné des détails sur les réformes économiques que les Seychelles mettront en œuvre et qui sont soumises à l'approbation par la direction du FMI.

Le ministre des Finances, Naadir Hassan, a déclaré que la situation économique des Seychelles est dans un mauvais état et qu'une réforme est nécessaire pour assurer l'avenir à long terme du pays. "La discussion entre le gouvernement des Seychelles et le **FMI** a été longue et compliquée, compte tenu de la situation financière du pays et des répercussions de la pandémie de COVID-19 et de l'économie mondiale", a-t-il déclaré. « Le gouvernement doit mieux gérer ses dépenses, ce qui signifie que des réformes sont nécessaires pour s'assurer que le gouvernement devienne plus discipliné avec ses finances, ce qui signifie qu'il faudra faire plus avec moins », a ajouté le ministre.

Certaines des mesures à prendre dans le cadre de la **réforme économique** comprennent l'amélioration de la viabilité de la dette des Seychelles, l'environnement des affaires et la réforme de l'administration publique. Le secrétaire d'État aux Finances, Patrick Payet, a déclaré lors d'une présentation qu'il n'y aura pas besoin de licenciement au sein du secteur public, mais qu'il n'y aura pas de nouveaux recrutements.

Il a déclaré qu'il est également nécessaire de mettre en place des programmes de remise à niveau pour garantir que le secteur public fonctionne avec une efficacité maximale.

De son côté, la chef de mission du **FMI** aux Seychelles, Boriana Yontcheva, a souligné l'impact positif que la réouverture des Seychelles au tourisme a eu sur les perspectives économiques de la nation insulaire. "Alors que les Seychelles menaient le monde dans leurs efforts de vaccination et rouvraient leurs frontières le 25 mars, les touristes sont revenus et l'activité économique a commencé à reprendre", a-t-elle déclaré. Mme. Yontcheva a ajouté que "le PIB devrait augmenter de 7,7% en 2021. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 22% du PIB en 2021 avec la reprise des recettes touristiques".

Ces commentaires reflètent également les dernières notes de Fitch, publiées en mai 2021, dans lesquelles les Seychelles ont reçu la note « B » avec une perspective stable.

Plusieurs réformes à la Banque centrale des Seychelles (CBS) feront partie du programme. Cela comprend la modernisation du système financier et l'amélioration du cadre réglementaire et de surveillance, le renforcement de la base juridique du Comité de stabilité financière et l'amélioration de l'adoption de services financiers innovants, conformément au programme d'économie numérique du gouvernement. « Les travaux que la Banque centrale doit faire étaient déjà en place, mais nous devons maintenant les mettre en œuvre plus tôt », a déclaré Caroline Abel, la gouverneure. "Maintenant, nous devons nous assurer que notre cadre de politique monétaire est efficace et que le marché des changes fonctionne bien et si le CBS doit intervenir, nous devons disposer des outils nécessaires pour le faire sans affecter le prix", a-t-elle ajouté.

La dernière fois que les Seychelles, un archipel de l'océan Indien occidental, se sont lancés dans une **réforme économique**, c'était en 2008. Le programme de réforme macroéconomique avec l'aide du **FMI** visait principalement à remédier aux graves difficultés de la balance des paiements et de la dette extérieure.

Les propriétaires non seychellois doivent s'inscrire auprès du gouvernement d'ici le 31 octobre pour éviter les pénalités



2 juillet 2021



La taxe comprend les biens immobiliers commerciaux ou résidentiels, les unités de copropriété, les propriétés industrielles, les terrains en pleine propriété ou en location, les bâtiments polyvalents et les villas.

Les personnes non seychelloises qui possèdent des propriétés aux Seychelles ont jusqu'au 31 octobre pour s'enregistrer et éviter les sanctions, a déclaré un haut responsable.

La **taxe foncière** non seychelloise est entrée en vigueur le 1er juillet 2020, où les étrangers qui possèdent des biens aux Seychelles avaient jusqu'au 31 novembre 2020 pour enregistrer leur propriété. La date limite a été reportée au 31 décembre en raison de la pandémie de COVID-19 et d'autres problèmes.

Le registraire général, Wendy Pierre, a déclaré à la SNA que « l'année dernière, tous ceux qui avaient besoin de s'inscrire ne l'ont pas fait et devront donc payer les pénalités en vigueur. C'est pourquoi nous encourageons tous ceux qui possèdent des propriétés aux Seychelles à s'inscrire au plus tôt pour éviter de telles mesures. » Elle a ajouté que les sanctions comprennent une amende de 50 000 SCR (3 400 \$) pour ceux qui n'ont pas enregistré leurs propriétés commerciales et industrielles, tandis que ceux qui n'ont pas enregistré leurs propriétés résidentielles devront payer 10 000 SCR (687 \$). « L'année dernière, nous avons eu un certain nombre de problèmes, mais cette année, les choses se sont améliorées, où jusqu'à présent, nous avons plus de 600 personnes qui ont enregistré leurs propriétés », a déclaré Mme. Pierre.

Annoncée pour la première fois par le ministère des Finances en 2017, la **taxe foncière** est évaluée sur l'immobilier et elle est généralement basée sur la valeur de la propriété aux Seychelles, un archipel de l'océan Indien occidental. Il comprend les propriétés commerciales ou résidentielles, les unités en copropriété, les propriétés industrielles, les terrains en pleine propriété ou en location, les bâtiments polyvalents et les villas. Le taux de l'impôt foncier a été fixé à 0,25% de la valeur marchande de la propriété imposable et il est dû et payable à la Seychelles Revenue Commission au plus tard le 31 décembre de chaque année.

Le processus d'enregistrement des propriétaires non seychellois n'est que la première étape, afin de se conformer à la loi qui régit la loi sur l'impôt sur les biens immobiliers, après quoi les évaluations de la propriété doivent être effectuées par un expert-évaluateur qualifié ou un arpenteur. À l'avenir, Mme Pierre a évoqué la nécessité de mettre en place un service d'enregistrement numérisé, car de nombreuses personnes qui possèdent une propriété aux Seychelles vivent à l'étranger, ce qui leur a causé un certain niveau de difficulté à se manifester, en particulier pendant la pandémie COVID-19.

Ratification de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine

L'Assemblée nationale des Seychelles a ratifié ce 24 juin l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Sur les 55 pays l'ayant signé en mars 2018, 39 états, dont désormais les Seychelles, ont ratifié la convention. Les clauses des échanges de services en Afrique font encore l'objet de négociations. Dans ce contexte, les acteurs du secteur privé seychellois ont été invités par le ministère des Finances, du Commerce et des Investissements à indiquer leurs marchés d'importation et d'exportation privilégiés. Selon la Secrétaire principale du commerce, le secteur de la pêche, deuxième pôle économique du pays, devrait bénéficier grandement de l'entrée en vigueur de l'accord.



Afrique et Océan Indien



Coronavirus : quels sont les foyers épidémiques dans le monde

En Afrique, plusieurs pays font face à une troisième vague d'épidémie de Covid-19, les systèmes de santé souvent fragiles sont débordés. Comme les vaccins manquent, la proportion de population immunisée n'est pas suffisante pour empêcher la poussée des variants plus contagieux et réduire le nombre des hospitalisations. Par ailleurs, le vaccin Covishield, qui est le sérum d'AstraZeneca fabriqué en Inde, validé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et distribué via le dispositif [Covax](#) dans de nombreux pays d'Afrique, n'est pas encore homologué par l'Agence européenne du médicament. Cette non homologation alimente doutes et conflits sur le continent africain car, malgré la réouverture progressive des frontières européennes, l'accès à la zone Schengen reste pour l'instant difficile aux ressortissants africains vaccinés avec le Covishield .

Depuis le 27 juin, l'**Afrique du sud** impose à nouveau des mesures restrictives importantes pour au moins deux semaines, afin de freiner la hausse des cas liés au variant Delta du coronavirus sur son sol : le couvre-feu est plus étendu, la plupart des rassemblements interdits et les écoles fermées. Les services de soins sont au bord de la saturation.. La **Namibie** et la **Zambie** voisines voient aussi leurs courbes épidémiques grimper en flèche, les hôpitaux sont pleins et les décès liés au Covid-19 plus nombreux que lors des précédents passages du virus. Au **Zimbabwe**, les chiffres augmentent également et des mesures de distanciation sociale sont mises en place. Le pays est approvisionné par la Chine en sérums anti-COVID-19 et tente d'accélérer la vaccination pour enrayer cette troisième vague plus meurtrière. En **République Démocratique du Congo (RDC)** ou en **Ouganda** l'inquiétude grandit face à la saturation des centres de soins et du manque de vaccins, le variant Delta est très présent et les malades de plus en plus jeunes. Des couvre-feux sont partout en vigueur et l'**Ouganda** est confiné pour encore 4 semaines au moins. De nouvelles restrictions sont aussi instaurées au **Rwanda** depuis quelques jours, afin de lutter contre la propagation des cas de Covid-19 : extension d'un couvre-feu à l'échelle nationale (de 19h00 à 4h00), les rassemblements sont interdits et les voyages en avion vers l'Ouganda voisin où les cas de coronavirus se multiplient sont suspendus. Au **Kenya**, le couvre-feu nocturne et d'autres restrictions viennent d'être prolongés de 2 mois, surtout dans certaines régions de l'ouest du pays où circulent les variants plus contagieux, la vaccination est à la traîne, faute de moyens. Les **Seychelles**, connaissent également un rebond de contaminations, pourtant la moitié de la population est vaccinée grâce aux vaccins chinois...

Au **Cameroun**, le taux de vaccination contre le Covid-19 demeure toujours trop faible, la gestion de la crise en général et plus particulièrement la gestion des fonds alloués à la lutte contre la pandémie par le FMI, sur laquelle pèse des soupçons de détournement et de malversations continue de défrayer la chronique et d'entraver une réelle prise en main et amélioration de la situation. Au **Nigeria** et au **Niger** les chiffres annoncés ne montrent aucune reprise de l'épidémie. Très peu de cas sont déclarés au **Tchad** ainsi qu'au **Soudan**, mais il n'est pas aisé de connaître le nombre de tests effectués... L'épidémie de Covid 19 circule toujours très activement en **Égypte**, le pays cherche à élaborer et produire son propre vaccin afin de pallier au manque d'approvisionnement des laboratoires internationaux.

La plupart des pays d'Afrique de l'Ouest montre une situation stable. Le **Togo** vient de lancer un passeport vaccinal, la campagne de vaccination contre le covid-19 est toujours en cours. Un léger rebond de l'épidémie se dessine au **Sénégal**, mais c'est la **Sierra Leone** et de façon moindre, le **Liberia**, qui traversent une situation bien plus alarmante qu'il y a un an.

En **Algérie**, la situation épidémiologique est quasiment stable mais fragile, car la campagne vaccinale paraît désorganisée et avance trop lentement face à la menace des variants plus virulents. Au **Maroc**, l'activité touristique reprend peu à peu, le pays a rouvert ses frontières aériennes mi-juin. Comme ailleurs, la présence des mutations du virus inquiète et afin d'éviter les risques d'une reprise de la pandémie, les scientifiques préconisent l'accélération de la vaccination et le respect des mesures barrières, notamment le port du masque et la distanciation. L'OMS a déclaré cette semaine que la **Tunisie** était le premier pays dans le monde arabe et en Afrique en termes de décès et de contaminations dus à la pandémie de coronavirus. Les autorités tunisiennes ont décidé d'avancer le couvre-feu et de renforcer les mesures sanitaires dans les zones les plus touchées. Un couvre-feu de 20 h à 5 h du matin a donc été décrété sur tout le territoire tunisien depuis hier (30 juin). D'autres manifestations et célébrations publiques ont été annulées et l'application de tous les protocoles sanitaires a été ré-instaurée. Le télétravail est à nouveau recommandé et il est interdit de se déplacer entre les régions (déclarées foyers de contamination), sauf cas exceptionnel.

4 pays du continent africain n'ont pas encore débuté de campagne de vaccination : le **Burundi**, l'**Erythrée**, la **République arabe sahraouie démocratique** (reconnue par l'Union africaine) et la **Tanzanie**.

Produits malgaches interdits en France : Le Forum politique des îles de l'océan Indien appelle à la levée des sanctions commerciales et demande à la COI d'intervenir



2 juillet 2021

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1988 PAR LE DR HAYMOND VERGES

Suite à l'annonce par la presse malgache de la fermeture des frontières d'un Etat membre de l'Union européenne à de nombreux produits de Madagascar, le Forum politique des îles de l'océan Indien demande aux autorités françaises de revenir sur leur décision. Tout comme Madagascar, la France est un Etat membre de la Commission de l'océan Indien et en assure actuellement de surcroît la présidence. C'est pourquoi le Forum politique des îles de l'océan Indien demande à la COI de se saisir de cette question d'extrême urgence.

La presse de Madagascar en date du 29 juin 2021 fait état d'une décision unilatérale de la France, membre de l'Union européenne, d'interdire l'entrée sur son territoire de nombreux produits malgaches. Cette interdiction concerne aussi La Réunion, région de l'Union européenne.

Les produits visés sont notamment l'alimentation y compris sous forme de conserves, les médicaments, les remèdes réalisés à partir de plantes médicinales. C'est-à-dire tout ce qui a vocation à nourrir ou à guérir. Ce choix de la France est un coup dur pour une économie malgache déjà durement éprouvée par les conséquences de l'importation du coronavirus.

Cette décision fera date, car la présidence française de la Commission de l'océan Indien vient de commencer.

Cette décision intervient après l'annonce unilatérale du gouvernement français de faire de l'île malgache de Glorieuse une réserve naturelle. Elle a lieu également peu de temps après la diffusion d'un reportage d'une télévision publique française sur la famine dans le sud de Madagascar. L'authenticité des faits rapportés et largement diffusés en Occident et à La Réunion est contestée par les autorités et par les journalistes malgaches présents sur place. Enfin, cette déclaration de guerre commerciale se situe peu de temps après l'annonce que le vaccin COVIDSHIELD fournit à Madagascar par l'initiative COVAX, impliquant l'Union européenne, ne figure pas sur la liste des vaccins permettant d'entrer en Europe sans quarantaine.

Le Forum politique des îles de l'océan Indien constate également que le gouvernement malgache maintient sa revendication de retour des îles du Canal du Mozambique sous sa souveraineté, alors que la France cherche à étendre la superficie du plateau continental de ces îles au potentiel économique et environnemental incontestable pour en exploiter les richesses.

Le Forum politique des îles réaffirme tout d'abord sa solidarité avec le peuple malgache visé par cette décision de l'ancienne puissance coloniale.

Il est ignoble de vouloir sanctionner un pays pillé par la colonisation, maintenu dans le sous-développement par un néo-colonialisme et qui a vu son économie ravagée par les conséquences du coronavirus, une crise sanitaire apportée par l'Occident dans notre région.

Le Forum politique des îles de l'océan Indien condamne cette escalade et demande à Paris de mettre fin à toutes les mesures de rétorsion prises à l'encontre des produits malgaches.

Le Forum politique des îles demande à la Commission de l'océan Indien de se saisir de cette question en urgence.

La France, Etat membre, vient en effet de fermer ses portes aux produits de Madagascar, Etat membre. Tout silence de la COI sur cette question ne pourra être interprété que comme le signe de la faiblesse de cette organisation face aux intérêts d'une ancienne puissance coloniale.

Le Forum politique des îles de l'océan Indien rappelle l'importance des défis communs que nos peuples auront à relever dans de nombreux domaines, et qui ne pourront être résolus que par des relations de bons voisinages. L'avenir de notre région passe par le co-développement. Toute initiative allant dans le sens d'un isolement d'un ou plusieurs pays de notre région sera donc fermement combattue.

Pour le Forum politique des îles de l'océan Indien, - Le Secrétariat

UN RAPPEL HISTORIQUE

Témoignages

Co-développement



Le Forum Politique des Iles : naissance d'une organisation politique régionale

Bilan de la seconde édition organisée les 2 et 3 août 2019 à Antananarivo. Les 2 et 3 août 2019 s'est tenu le 2e Forum Politique des îles de l'Océan Indien. A cette occasion, il a été décidé d'en faire une structure permanente. Elle sera dotée d'un secrétariat permanent dont le siège sera à Antananarivo. Elle sera animée par une présidence tournante. La Réunion assumera cette responsabilité pour l'année 2019-2020.

Il s'agit tout d'abord de combler un vide de 40 ans. En effet, du 27 au 29 avril 1978, il s'est tenu à Mahé, capitale des Seychelles, une "Conférence des Partis Politiques et Organisations progressistes de îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien". L'objectif était d'examiner les conditions d'un développement post-colonial concerté entre les Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et les Seychelles. L'un des documents adoptés avait pour titre : "Pour effacer les conséquences catastrophiques de la colonisation, il faut développer la lutte en faveur d'une libération économique de nos îles".

Quelle est la situation aujourd'hui ? 40 ans se sont écoulés et le constat est alarmant. Les problèmes politiques majeurs de la zone n'ont toujours pas été résolus. Citons par exemple :

- Océan Indien Zone de Paix et la Déclaration 2832 du 16 déc 1971 de l'ONU.
- Retour du peuple Chagossien sur sa terre natale depuis son expulsion entre 1963-1973.
- Contentieux des frontières héritées de la colonisation par Madagascar, les Comores et Maurice.
- Sécheresse persistante dans le sud Malgache.
- Moitié de la population sous le seuil de pauvreté à La Réunion.

Après 40 ans, les échanges commerciaux entre les pays voisins sont réduits. Le chacun pour soi a supplanté la structuration d'une communauté de voisinage. La lutte commune face aux grandes puissances a fait long feu.

Les principes qui fondent une communauté de destin n'existent pas. Ce qui nous a fait dire au premier Forum tenu les 2 et 3 août 2018 "qu'il n'y aura pas d'îlots de prospérité dans un océan de problèmes non résolus". L'alternative réside dans "le bon voisinage et la diplomatie des peuples" afin d'organiser la lutte contre la pauvreté et affronter les défis communs liés à la croissance démographique, le changement climatique, la mondialisation des échanges et les innovations technologiques. Le calendrier est précis et détermine les priorités stratégiques : 2020, 2030 et 2050.

Sous le titre, "le bon voisinage et la diplomatie des Peuples guident nos pas", le premier Forum en 2018 avait retenu les conclusions suivantes : « Les peuples ont besoin de solidarités pour relever les défis de dimension planétaire. Cela suppose de mieux connaître les enjeux pour anticiper les conséquences. Le réchauffement climatique, l'évolution démographique, la mondialisation des échanges capitaliste et la révolution numérique nous imposent d'imaginer des solutions inédites et durables en faveur d'un projet de civilisation fondé sur le "bien commun".

Dans ce contexte, nous appelons les forces vives des peuples situés dans notre voisinage immédiat à partager et dépasser ces appréhensions. La géographie nous a fait des voisins ; l'histoire nous a fait des cousins. L'avenir nous réunit.

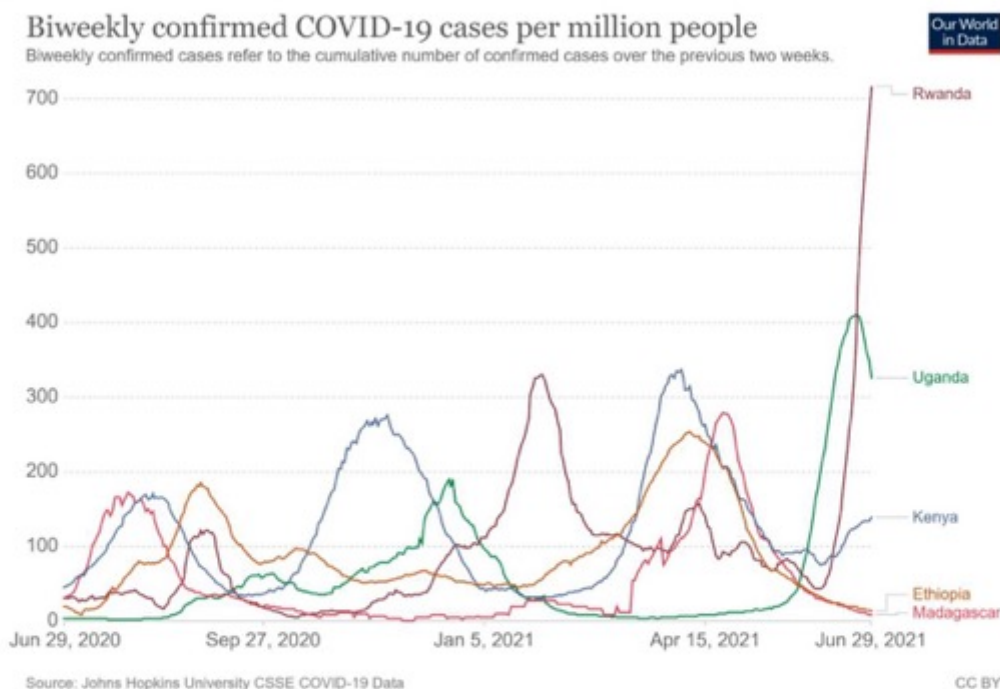
Nous avons la conviction qu'il n'y aura pas d'îlot de tranquillité et de prospérité dans un océan de problèmes non résolus. Sur de nombreux points nous devons agir de concert. L'esprit du "bon voisinage et la diplomatie des peuples" guident nos pas pour échanger, dialoguer, négocier et avancer. Nous avons décidé de mettre en commun ce que nous avons de meilleur. Partager le surplus n'est pas une solution.



Evolution de la situation sanitaire

Biweekly confirmed COVID-19 cases per million people

Biweekly confirmed cases refer to the cumulative number of confirmed cases over the previous two weeks.



La situation continue de s'améliorer à Madagascar, en Ethiopie et en Ouganda, où le nombre de nouveau cas hebdomadaires est de +14 346 contre +18 732 la semaine mais la situation reste préoccupante. Le nombre nouveaux cas augmente très fortement au Rwanda (+ 9872 contre +4862). Cette semaine, le gouvernement a pris de nouvelles mesures restrictives pour contenir la pandémie. Au Kenya aussi, la situation sanitaire se dégrade de nouveau avec +7 539 cas cette semaine, contre +6 804

Initiative conjointe entre la Banque Mondiale (BM) et l'Union Africaine (UA) pour contribuer à la vaccination de 60 % de la population africaine

Afin de prévenir une 3^{ème} vague de Covid-19 et soutenir le projet de l'UA de vacciner 60 % de la population africaine d'ici 2022, la BM a financé l'initiative *Africa Vaccine Acquisition Task Team* (AVATT) de l'UA pour l'acquisition de 400 M de doses de vaccins *Johnson & Johnson* (soit environ un tiers de la population). La distribution de ces vaccins débutera en août 2021. Alors que seul 1 % de la population serait vaccinée en Afrique à ce jour, ce financement vise à compléter l'initiative COVAX dont l'objectif est de vacciner 20 % de la population du continent. La BM va également financer le déploiement de campagnes de vaccination.

6 juillet 2021



Commission de l'Océan Indien : de grandes ambitions pour une présidence française

C'est à la préfecture que Vêlayoudom Marimoutou, secrétaire général de la COI et Marcel Escure, ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'Océan Indien, ont présenté les enjeux de la nouvelle présidence française. Sécurité maritime, économie bleue et mobilité sont au cœur des priorités.

“Un Erasmus de la COI” - C'est un projet qui prend du temps, mais qui pourrait se concrétiser rapidement. Depuis plusieurs années, les membres de la Commission de l'Océan Indien tentent d'organiser la mobilité et coopération étudiante dans la zone. Selon Vêlayoudom Marimoutou, secrétaire général de la COI, un “Erasmus de la COI” devrait se matérialiser avant la fin de l'année”.

“Les échanges ne concerneront pas que les doctorants et post-doctorants” assure l'ancien recteur de l'académie qui ajoute que le nouveau modèle d'échange inter-îles devrait s'orienter autour d'un axe sur la formation professionnelle dans des domaines très variés.

Des incubateurs et un forum régional des entreprises “à l'automne” - Marcel Escure, ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone de l'Océan indien, a rappelé les ambitions de développement économique dans la zone “après le Choose Réunion d'Emmanuel Macron”, un forum économique régional devrait s'organiser d'ici le mois d'octobre.

“L'objectif est de rapprocher les entreprises des pays membres de la COI et les femmes et hommes d'affaires de La Réunion” déclare l'ambassadeur avant d'ajouter qu'au terme du mandat français, “des incubateurs multi-pays devraient permettre à de nouvelles entreprises de voir le jour et se développer”.

“Mayotte est française” - Sur la question de souveraineté qui oppose la France aux Comores, Marcel Escure reste ferme “Mayotte est française”. Il affirme que ces questions ne se posent pas au sein de la COI et prend pour exemple une étude sanitaire réalisée aux Comores.

L'ancien ambassadeur de France en Tanzanie donne une réponse similaire sur la question des îles Eparses (au cœur d'une bataille diplomatique entre la France et Madagascar) assurant que la coopération avec la France se passe pour le mieux.

REVUE DE PRESSE REGIONALE éditée par le Bureau du CARREFOUR des ENTREPRENEURS de l'OCEAN INDIEN



SEUL on va parfois plus vite ; ENSEMBLE on va souvent plus loin